

Cas d'usage Expérimentation

Validation d'un dispositif d'estimation de vigueur

Contexte :

Un **prototype** de télédétection estime la vigueur de la vigne. Avant d'être mis sur le marché, celui-ci doit, dans un premier temps, être confronté à des données de référence afin d'être **validé sur le terrain**, ce qui correspond à la **formule « Expérimentation »**.

Phase 1 : Définition du paramètre d'étude

Une **étude du besoin** est menée par la cellule opérationnelle du DIGILAB afin de définir avec précision les attentes de l'industriel. Dans ce cas précis, l'objectif est de **comparer les données du prototype avec des données de référence** relatives à la vigueur de la vigne : le poids de bois de taille.

L'industriel souhaite faire le test sur **deux modalités** d'écartement de rang de vigne - vigne en rangs étroits (1,1m) et vigne en rangs larges (2,5 à 3m) - à deux stades phénologiques de la vigne - fermeture de grappe et véraison - afin de vérifier s'il existe une différence significative entre les deux écartements et de définir à quelle date le dispositif donne de meilleurs résultats.

L'industriel souhaite permettre aux viticulteurs de centraliser l'information dans leur logiciel de gestion parcellaire par exemple. Mais centraliser l'information nécessite dans un premier temps de vérifier l'interopérabilité des différents outils.

A partir des besoins exprimés, une **proposition** est rédigée incluant :

- **Les lieux retenus** : dans le cas présent, deux sites sont choisis pour correspondre aux deux modalités d'écartement des rangs de vigne
- **Le choix du partenaire** le plus pertinent pour mener l'expérimentation (IFV, BNIC ou CA33)
- **Le protocole à mettre en œuvre** : protocole d'acquisition des données par le prototype et mesures de poids de bois de taille
- **Le niveau de confidentialité** appliqué aux données et à l'étude
- **L'étude d'interopérabilité à mener**

Phase 2 : Lancement de l'expérimentation

L'acquisition des données via le prototype se fait sur les deux sites aux deux dates prédéfinies. Les données sont intégrées au puits de données, respectant le niveau de confidentialité choisi.

Les mesures de pesée des bois de taille sont effectuées par le partenaire préalablement choisi ainsi que la comparaison des données pour valider l'outil.

La cellule opérationnelle étudie le moyen de partager les données, le format, le volume, etc. et trouve un ou plusieurs exemples d'outils pour lesquels l'interopérabilité présenterait un intérêt conséquent pour l'entreprise.

Phase 3 : Conclusion de l'étude

Un **rapport final** est rédigé incluant les différentes phases de l'étude :

- Périmètre de l'étude
- Résultats de la mise en œuvre (cette partie contient un retour d'expérience du chef d'exploitation sur la facilité de mise en place du dispositif, les contraintes posées, la fiabilité du dispositif, l'exploitation des résultats et leur pertinence, ainsi qu'un avis sur le consentement à payer).

- Résultats de l'expérimentation (rédigé par un expert des chambres d'agriculture, de l'IFV ou du BNIC, cette partie présente les relevés terrain et les éventuelles différences avec le dispositif mis en place. Ce qui permet d'estimer la fiabilité du dispositif dans des conditions de mise en œuvre variées).
- Etude d'interopérabilité
- Recommandations

Une réunion est ensuite programmée avec l'industriel pour **échanger sur les conclusions**.

A l'issue de cette réunion, l'industriel décide si les résultats peuvent être communiqués ou non par les deux parties.

Temps estimé

Activité	Temps en jour.homme
Réunion étude du besoin	0.5
Rédaction note de synthèse	1
Mise en place du dispositif et collecte des données	4
Adaptation/Mise au point du protocole	0.5
Pesée de bois de taille	6
Etude des données	3
Rédaction du rapport final	3
Total	18